

AVENUE DU TIR-FÉDÉRAL

RÉAMÉNAGEMENT



L'avenue du Tir-Fédéral (RC 82) sera réaménagée entre le printemps 2017 et l'automne 2019. Les travaux débuteront le 3 avril prochain. Ils permettront de sécuriser les déplacements à vélo et à pied, de réduire le bruit routier, d'améliorer la capacité des carrefours et de mieux intégrer la route dans le tissu urbain.



Des conditions de circulation améliorées et une sécurité renforcée pour tous les usagers

L'avenue du Tir-Fédéral, longue de 3,4 km et parallèle au tracé du métro m1, est un axe principal de l'agglomération lausannoise. Elle traverse des territoires qui se développent et accueilleront de nouveaux habitants et emplois.

De nombreux véhicules, dont les bus MBC, des vélos et des piétons empruntent ce tronçon qui dessert notamment les hautes écoles.

Pour améliorer la sécurité et la fluidité du trafic, la chaussée sera entièrement refaite, deux giratoires seront construits tandis que les carrefours à feux principaux seront intégralement modernisés et optimisés.

Les déplacements en vélo et à pied seront plus sûrs et plus aisés grâce à la création de bandes cyclables et de cheminements piétons continus le long de la route.

La pose d'un revêtement phonoabsorbant contribuera à protéger les riverains des nuisances sonores dues à la circulation, de même que l'installation d'une paroi anti-bruit dans le secteur de Cerisaie.

De manière à intégrer la route dans son environnement bâti, des arbres seront plantés sur certains tronçons. Enfin, tout l'éclairage le long de la route sera rénové.

Les travaux débuteront le 3 avril 2017 et se dérouleront en trois phases jusqu'à l'automne 2019.

Circulation maintenue durant les travaux

Dans la mesure du possible, la circulation sera maintenue dans les deux sens sur l'ensemble du tronçon, excepté lors de la pose du tapis.

Les travaux sur les principaux carrefours à feux se dérouleront durant les vacances scolaires d'été 2017 et 2018, de manière à limiter les perturbations.

Les cheminements piétons existants seront maintenus au moins sur un côté de la route.



Photo : Profil Paysage

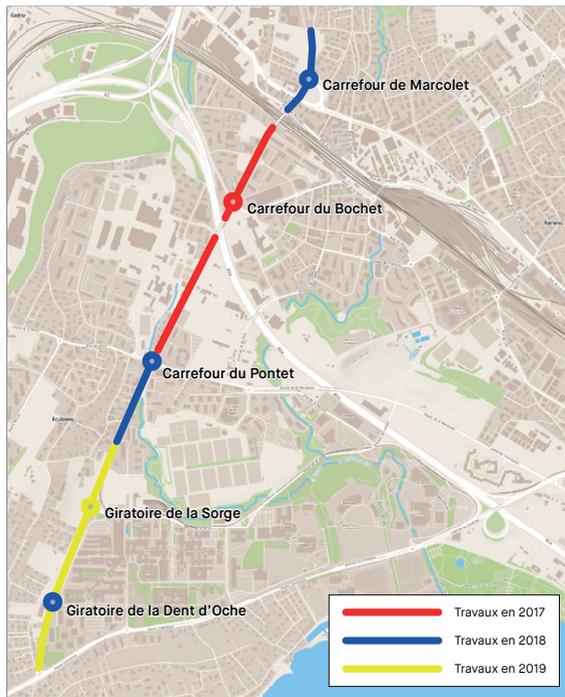
Dès l'automne 2019, voitures, bus, piétons, cyclistes se partageront l'espace public et pourront se déplacer en toute sécurité sur cette nouvelle route. L'aménagement d'un itinéraire continu de mobilité douce sur la RC 82 est une mesure du Projet d'Agglomération Lausanne-Morges. Il bénéficie à ce titre d'un soutien de la Confédération.

Le Canton de Vaud, les communes d'Ecublens, Chavannes-près-Renens et Crissier ainsi que l'EPFL sont partenaires dans la réalisation de ce réaménagement.

Travaux échelonnés en trois phases

Pensez aux ouvriers
qui travaillent sur le
chantier.

Respectez
leur sécurité.



Durant les phases de chantier et dans la mesure du possible, il est conseillé de privilégier les transports publics (m1, bus 705 des MBC, 33 et 31 des TL).

Lorsque des accès seront fermés, des itinéraires alternatifs seront proposés. Vous êtes invités à suivre la signalisation qui sera mise en place.

Merci pour votre compréhension.

Pour en savoir plus :

DGMR, www.vd.ch/tir-federal

T + 41 316 71 10 – info.dgmr@vd.ch

Commune d'Écublens, service des travaux

T + 41 695 60 15 – travaux@ecublens.ch